



**COMMUNIQUÉ**  
Paris, le 12/11/2018

## RESTRICTIONS DE CIRCULATION : LE GRAND PARIS VOTE L'ENTRÉE EN VIGUEUR DE LA « ZONE À FAIBLES ÉMISSIONS » AU 1<sup>ER</sup> JUILLET 2019

**Aujourd'hui, lundi 12 novembre 2018, le Conseil métropolitain du Grand Paris a voté l'interdiction à la circulation des véhicules diesel immatriculés avant 2001 au sein du périmètre de l'A86, à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2019. Le Grand Paris sera ainsi la troisième métropole à mettre en œuvre une « Zone à faibles émissions » (ZFE) en France (après Paris et Grenoble), ainsi qu'elle s'y était engagée le 08 octobre dernier avec 14 autres collectivités. L'association « 40 millions d'automobilistes » dénonce une décision discriminatoire pour les automobilistes les plus modestes et l'absence de mesures d'accompagnement adaptées.**

Le 08 octobre dernier, 15 métropoles – dont le Grand Paris – s'engageaient officiellement à créer des ZFE d'ici fin 2020, « pour réduire l'impact des transports sur l'environnement et limiter le coût de la mobilité ».

Si l'idée de mettre en place des zones géographiques urbaines où la circulation des véhicules est restreinte est relativement récente en France, elle est largement répandue ailleurs en Europe, qui compte à ce jour près de 200 LEZ (*Low emission zone*). Mais alors que le Gouvernement français prétend s'appuyer sur la réussite des dispositifs mis en œuvre chez nos voisins européens, l'impact de ces zones sur la qualité de l'air est plus mitigé qu'on veut nous le faire croire et l'expérience, en réalité loin d'être probante. C'est ce que révèle notamment un rapport de l'ADEME en 2014<sup>1</sup> :

« Ce rapport explique, d'abord, que l'évaluation de l'impact de ces zones est 'difficile à évaluer' et que les données dont on dispose ont été obtenues 'par modélisation' et non par mesure *in situ* des émissions ou des concentrations de polluants. Ensuite, l'étude démontre le plus souvent des diminutions de concentrations 'faibles' ou 'non significatives'. Globalement, les restrictions de circulation ne permettent donc pas d'améliorer la qualité de l'air et n'ont que des conséquences négatives sur les quotidien des automobilistes » résume Daniel QUÉRO, président de « 40 millions d'automobilistes ».

Difficile de croire donc, que le résultat puisse être différent en France, surtout lorsque l'on prend en compte la faiblesse et l'inadéquation des mesures dites « d'accompagnement » que proposent l'État et les collectivités pour inciter les automobilistes à mettre au rebut leurs vieux véhicules.

« À ce sujet, on rencontre le même problème dans le cadre des interdictions de circulation qu'avec la hausse de la fiscalité sur les carburants : on demande aux foyers les plus modestes d'abandonner leur vieux véhicule sans leur proposer d'aide – notamment financière – à la hauteur de leurs besoins. Car imaginer qu'une prime à la conversion de 2 500 € permette à tous d'acheter un véhicule électrique, même d'occasion, est un leurre. Arrêtons d'accabler les Français de restrictions et de taxes sous couvert d'écologie et rendons-leur de la mobilité et du pouvoir d'achat » enjoint Pierre CHASSERAY, délégué général de l'association.

---

<sup>1</sup> Les zones zéro émission à travers l'Europe : retours d'expérience, évaluation d'impact et efficacité du système – ADEME (juin 2014).

« Attention : les automobilistes croulent déjà sous les taxes et les mesures coercitives. Le mécontentement est profond et il est plus que temps de le prendre en compte avant que cela ne déborde ! » alerte Daniel QUÉRO.

Les restrictions de circulation qui entreront en vigueur dans le Grand Paris en 2019 devraient concerner 79 communes de proche banlieue parisienne et environ 700 000 véhicules.



Retrouvez tous nos communiqués en exclusivité sur [www.fil-conducteurs.com](http://www.fil-conducteurs.com), avant leur diffusion.  
Inscrivez-vous dès maintenant, et venez échanger avec nous sur l'actualité ! [Cliquez ici](#)

**CONTACT PRESSE :**

[presse@40ma.net](mailto:presse@40ma.net)

Tél. : 02 43 50 06 35

Port. : 06 10 07 48 26



[www.fil-conducteurs.com](http://www.fil-conducteurs.com)



@40MA – 40 millions d'automobilistes  
@PChasseray – délégué général



[www.40millionsdautomobilistes.com](http://www.40millionsdautomobilistes.com)



**A propos de « 40 millions d'automobilistes »** 40 millions d'automobilistes est une association d'intérêt général, porte-parole des automobilistes raisonnables et défenseur de leurs intérêts. Elle est active tant sur le plan national qu'europpéen. Elle intervient dans l'ensemble des débats de fond liés à l'usage de l'automobile face aux grands enjeux sécuritaires et environnementaux, pour adapter et préserver l'automobilité, facteur indispensable à la croissance économique et à la qualité de vie des ménages.  
[www.40millionsdautomobilistes.com](http://www.40millionsdautomobilistes.com)